



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paris.tt.com - Site Internet : www.paristt.com

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE 22 JANVIER 2015

PROCÈS VERBAL

Membres de la Commission présents : Guillaume Decreton – Erwan Guillou – Benoît van Es
– Romuald Delavergne - Julien Joachim - François Daniel

1. But de la « réunion »

Prendre une décision sur la demande de dérogation faite par CSL Nouvelle-France afin de pouvoir jouer sur 2 tables et non 3 ou 4.

2. Rappel des faits

Il faut rappeler que Nouvelle-France joue depuis longtemps sur 2 tables, qu'ils jouent soir le jeudi soir, soit le vendredi soir.

3. La discussion

Plusieurs points ont demandé d'être éclaircis, après retour des réponses, il s'avère que :

- Nouvelle-France a assez de place pour jouer sur 3 tables (le recul étant entre 2m et 2m30), sur les côtés il y a largement la place
- Jouer sur 2 tables implique des fins de rencontre aux alentours d'1h30 souvent au-delà de 2h du matin (des visiteurs se sont plaints de devoir rentrer à pied chez eux). Le vendredi c'est déjà compliqué, mais le jeudi c'est trop demander aux adversaires.

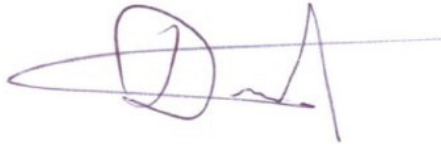
4. La décision de la Commission

Après vote, la Commission Sportive Départementale prend la décision suivante :

La Commission Sportive Départementale considère que la durée moyenne d'une rencontre de Championnat de France par équipes sur 2 tables est trop longue pour qu'elle puisse se finir à un horaire décent permettant aux joueurs adverses de pouvoir rentrer chez eux via les transports en commun. De plus, dans la salle de Nouvelle-France, il y a assez de place pour pouvoir jouer des matchs de championnat sur 3 tables selon les règles régionales et départementales du Tennis de Table.

La demande de dérogation est donc refusée.

Procès Verbal établi le 22 Janvier 2015
Pour la Commission Sportive Départementale
du Comité de Paris de Tennis de Table

A handwritten signature in purple ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a horizontal line and a vertical stroke.